

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 12 octobre 2020

Présents :

Président : Laurent CHABAUD

Membres : Corentin BREURE, Roger ANDRE, Mohamed AROUS, Olivier LANDY, Gérard GRANJON, Edouard MARTIN DA JUSTA, Guillaume CIMIER, Thierry BOLZE, Thierry LENOBLE, Franck BALANDRAS et Moussa TALL.

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés : **Membres :** Amadeu DO REGO, Karim BOUGATEF, Bilal LAIMENE, Yves THOUILLEUX, Christophe BOULON, Samir BOUKABENE et Armand KAYADJANIAN.

➡ PREAMBULE

Pour donner suite aux nouvelles contraintes sanitaires du mercredi 14 octobre, il est demandé aux officiels de bien regarder sur le site internet du District de Lyon et du Rhône, les éventuelles dispositions qui pourraient être prises et de bien vérifier leurs boîte mail avant de partir à leur match.

➡ COURRIERS DES ARBITRES ET DES CLUBS

Courriers des arbitres :

AIT AISSA Tarik : Reçu certificat médical.

ASKAROGLU Ali : Reçu certificat médical.

EL KASRI Youssef : Reçu arrêt de travail.

GOUACEM Mohamed : Reçu certificat médical.

KANDY Younes : Concernant ses désignations. Transmis à G. GRANJON.

MEDJDOUB Ali : Merci de nous transmettre vos reçus pour votre demande de remboursement.

ROMDHANI Mohamed-Ali : Demande de remboursement. Transmis à R. ANDRE.

➡ INFORMATIONS IMPORTANTES TRESORERIE

Message important: Si un arbitre n'est pas réglé le jour de la rencontre, il devra IMPERATIVEMENT faire parvenir à la commission des arbitres les deux choses suivantes :

- un rapport détaillé avec numéro de match, poule, licence, explication (document sur le site du district).
- son ou ses reçus.

La commission ne pourra procéder à aucun remboursement en lieu et place des clubs concernés faute de réception de ces documents.

Rappel concernant les règlements d'indemnités aux arbitres sur les rencontres du district :

Vous trouverez ci-dessous un rappel indiquant les catégories où le règlement est réalisé soit par virement soit directement par les clubs :

Pour les championnats/coups gérés par la Ligue :

Le règlement est réalisé par la Ligue directement (Pas de feuille de frais à transmettre).

Les arbitres doivent fournir un RIB à la ligue LAURAFoot au préalable.

Pour les championnats District :

Catégories	Division	Mode de règlement
Séniors	D1	Arbitre : Virement District Arbitres Assistants : Virement District

	D2	Arbitre : Virement District Arbitres Assistants : Règlement Clubs
	D3	Arbitre : Virement District
	D4	Arbitre : Règlement Clubs
	D5	Arbitre : Règlement Clubs
Féminines	D1	Arbitre : Règlement Clubs
	D2	Arbitre : Règlement Clubs
U20	D1	Arbitre : Virement District
	D2	Arbitre : Règlement Clubs
U17	D1	Arbitre : Virement District
	D2	Arbitre : Règlement Clubs
	D3/D4	Arbitre : Règlement Clubs
U15	D1	Arbitre : Règlement Clubs
	D2	Arbitre : Règlement Clubs
	D3/D4	Arbitre : Règlement Clubs

Pour les Coupes District :

Catégories	Compétitions	Mode de règlement
Séniors	Lyon et du Rhône	Autres tours : Règlement Clubs ½ finale et Finale : Virement District
	Amaury GALAND	Règlement Clubs
	MAGAT	Règlement Clubs
	Vignerons	Règlement Clubs
	BALLANDRAS	Règlement Clubs
	Mont du Lyonnais	Règlement Clubs
	PACARD	Règlement Clubs
	GUICHARD	Règlement Clubs
	Vallée du Rhône	Règlement Clubs
	Féminines	Coupe Vial
U17	Lyon et du Rhône	Règlement Clubs
	Beaujolais	Règlement Clubs
	Brévenne	Règlement Clubs
	Lyon Métropole	Règlement Clubs
	Saône Métropole – J LARGE	Règlement Clubs
	Vallée du Rhône	Règlement Clubs
U15	Lyon et du Rhône	Règlement Clubs
	Beaujolais	Règlement Clubs
	Brévenne	Règlement Clubs
	Saône Métropole – C. Larivière	Règlement Clubs
	Lyon Métropole	Règlement Clubs
	Vallée du Rhône - Mejean	Règlement Clubs

Règlement Clubs signifie règlement effectué le jour du match par les 2 clubs en présence.

Les virements effectués par le district se font sous 2 à 3 semaines après le match.

DECISIONS

HAMADOU Boualem : Pour donner suite à votre demande, vous êtes affectés ARBITRE ASSISTANT 2 pour la saison 2020/2021.

➡ AGENDA

JEUDI 29 OCTOBRE AU DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE :

2ème Session de recrutement (lieu : Loire sur RHONE - Stade du PRIN)

➡ INFORMATIONS UNAF LYON

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Que La reprise est bonne !

Retour sur l'AG électorale du 12 Septembre 2020

Adieu l'ami Seb

Partenariat ESPACE SPORT CÔTIÈRE

Top départ adhésions saison 2020/2021.

Invitations à dialoguer pour tous les arbitres du Rhône.

Et bien d'autres...

DRAPEAUX BIP : Opération toujours en cours

N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour en savoir plus.

Cotisation UNAF Saison 2020/2021

La campagne d'adhésion pour la saison prochaine est lancée en allant sur le site UNAF Rhône

(www.lesiffletdugone.com)

Montant des cotisations inchangé : 33 euros (jeunes moins de 23 ans) ou 46 euros (adultes).

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement soit par chèque expédié à l'adresse du District (ordre UNAF), soit par carte bleue (paiement sécurisé).

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (**DJD**).

Contactez **Guillaume LIONNET** au **06 83 75 66 42** ou **Sahbi CHEKIR** au **06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.